



Assemblée générale

Distr. générale
6 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale

Additif

À sa 20^e séance plénière, le 6 octobre 2008, l'Assemblée générale a décidé d'examiner directement en séance plénière, sous la rubrique I (Questions d'organisation, questions administratives et autres questions), la question suivante :

154. Juges du Tribunal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.

